

**ACCES AUX INSTALLATIONS ET COURS D'EQUITATION, CONTRAT N° CC.18/.....**  
**CONTRAT D'INSCRIPTION POUR CAVALIER MINEUR 2019/2020** à retourner avec le paiement, les fiches médicales et le certificat médical (pages 1.6.7 et 8) avant le 25 août.

Entre **Centre équestre Olhaldea Zalditokia** \_ www.olhaldea.com Adresse : 64310 SARE Tél : 0559542894  
Courriel : ceolhaldea@wanadoo.fr

Et, **Nom et prénom** : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
(en majuscule)

Licence n°(si autre club précédemment) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ / \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Personne à contacter si besoin : Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_

Titulaire(s) de l'autorité parentale \_\_\_\_\_

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat.

Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels mon enfant peut être exposé dans le cadre de la pratique de l'équitation.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accident offertes par la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées dans le présent contrat, sur la page cavalier de mon enfant depuis le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) et sur [www.pezantassurance.fr](http://www.pezantassurance.fr).

Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes par la licence FFE.

J'atteste que mon enfant n'a pas de contre-indication à la pratique de l'équitation et, à ce titre, je m'engage à fournir un certificat médical **de non contre-indication à la pratique de l'équitation**.

J'accepte, ou  Je refuse, l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

J'atteste avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur, les conditions générales de vente du centre équestre et le planning

J'atteste avoir pris connaissance des tarifs et avoir choisi la formule et son tarif correspondant :

Formule Cours collectifs à raison d'au moins un cours par semaine ou

Formule carte de 10 cours, sur réservation

Pour les cours d'équitation 2019/2020, suivant le planning, et en fonction de son âge et niveau, j'inscris mon enfant, .....

au cours niñi pottok <8 ans	OU	au cours poney/cheval>8 ans	(entourer le choix)
à raison d'1 cours par semaine	OU	2 cours par semaine	(entourer le choix)
Formule à l'année	OU	Formule carte de 10 cours	(entourer le choix)

Et je m'engage à régler le tarif en vigueur pour cette prestation.

En un seul règlement OU en plusieurs règlements comme proposés par le CE Olhaldea (entourer le choix)

A ....., Le.....Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

.....

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE A lire attentivement

CENTRE EQUESTRE OLHALDEA ZALDITOKIA/SARA.SARE/PAYS BASQUE F-64310/Label Cheval Qualité France 2018/Etablissement labellisé FFE et agréé Jeunesse et Sport/N°  
Immatriculation au registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours : IM064120007/Garantie GROUPAMA pour les fonds déposés/RC.PROFESSIONNELLE Cabinet Pezant Generali

## 1. Inscription

L'inscription est valable pour la saison 2019 / 2020

Le passage des Galops n'est pas compris dans le tarif des cours et Il n'y a aucune obligation de les passer. Cependant, nous pouvons proposer des sessions à divers moments de l'année, mais plutôt en fin d'année (mai 2020).

## 2. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier. L'inscription à l'année engage le signataire du contrat au paiement du montant dû dans son intégralité. Le montant est payable à l'inscription, toutefois nous pouvons consentir des délais de paiement avec un règlement en plusieurs fois (voir le tableau des échelonnements des chèques avec les tarifs)

## 3. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence FFE pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) ou sur [www.pezantassure.fr](http://www.pezantassure.fr).

Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

## 4. Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter le règlement intérieur applicable au sein du club consultable sur [www.olhaldea.com](http://www.olhaldea.com). Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

## 5. Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

## 7. Absence et compensation

**Nous vous prions de bien vouloir nous avertir au plus tôt pour toute absence**

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement. Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée et elle n'est pas remboursable ;

Cependant, dans le cas suivant :

- suite à une absence excusée et sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de l'équitation, le cavalier percevra un bon de 10€ par cours à déduire sur un cours ou stage à venir, ou pourra suivant le planning et les places disponibles rattraper son cours (concerté avec la monitrice et/ou les dirigeants),

Pour tout autre motif de cas de force majeure, la demande sera étudiée par le club.

Le titulaire d'une carte de 10 cours doit avertir de sa venue à un cours et vérifier de la disponibilité de la place sur un cours, sachant qu'il n'est pas prioritaire par rapport aux cavaliers inscrits en cours collectifs à l'année. Lorsque sa carte est terminée il doit prendre soin de la renouveler s'il souhaite poursuivre les cours.

Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction.

COURS D'EQUITATION, ENTRAÎNEMENT  
**POUR CAVALIER MINEUR 2019/ 2020**  
 Tarif pour l'année : **Niñi pottok Enfant < 8 ans**

Pour la **formule en cours collectifs à l'année pour 1 cours par semaine**, veuillez libeller à l'inscription un chèque de **523 € et un de 25€**

PRIX formule CCo				EUROS
libellé	P.U. HT	taux de TVA	TVA	P.U. TTC
Droit d'accès aux installations	327.18	5,50%	18	345.18
Enseignement	148.18	20 %	29.63	177.82
			<b>TOTAL</b>	<b>523,00</b>

Et pour la LICENCE FFE (pas de TVA)

**25,00**

*Possibilité de règlement par fractionnement, sachant que l'inscription vous engage au paiement intégral :*

- Un chèque de **211€** + 1 chèque de **25€** (licence FFE) encaissés en **septembre**
  - Un chèque de **156 €** encaissé, **début décembre**
  - Un chèque de **156€** encaissé **début mars**
- tous les chèques (4) sont à libeller à l'inscription.

Tarif pour la **formule carte de 10 cours Niñi pottok Enfant < 8 ans**, veuillez libeller à l'inscription :

PRIX formule carte de 10				EUROS
libellé	P.U. HT	taux de TVA	TVA	P.U. TTC
Droit d'accès aux installations	118.86	5,50%	6.54	125.40
Enseignement	58	20%	11.90	69.60
			<b>TOTAL</b>	<b>195,00</b>

Et pour la LICENCE FFE (pas de TVA)

**25,00**

Pour la **formule carte de 10 cours Niñi pottok Enfant < 8 ans**, veuillez libeller à l'inscription un chèque de **195€ et un chèque de 25€**

CENTRE EQUESTRE OLHALDEA ZALDITOKIA/SARA.SARE/PAYS BASQUE F-64310/Label Cheval Qualité France 2019/Etablissement labellisé FFE et agréé Jeunesse et Sport/Habilitation  
 Tourisme : n° HA 06499008/N° immatriculation au registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours : IM064120007/Garantie BPACA pour les fonds déposés/RC.PROFESSIONNELLE  
 Cabinet Pezant Generali

COURS D'EQUITATION, D'ENTRAINEMENT **Poney/cheval > à 8 ans et plus**

**POUR CAVALIER MINEUR 2019/ 2020**

Pour la **formule en cours collectifs à l'année pour 1 cours par semaine**, veuillez libeller à l'inscription un chèque de **620 € et un de 25€**

Tarif pour l'année :

PRIX formule CCo				EUROS
libellé	P.U. HT	taux de TVA	TVA	P.U. TTC
Droit d'accès aux installations	387.86	5,50%	21.33	409.20
Enseignement	175.66	20 %	35.13	210.80
			<b>TOTAL</b>	<b>620,00</b>

Et pour la LICENCE FFE

**25,00**

Possibilité de règlement par fractionnement, sachant que l'inscription vous engage au paiement intégral :

- Un chèque de **248€** + 1 chèque de **25€** (licence FFE) encaissés en **septembre**
  - Un chèque de **186 €** encaissé, **début décembre**
  - Un chèque de **186€** encaissé **début mars**
- tous les chèques (4) sont à libeller à l'inscription.

tous les chèques (4) sont à libeller à l'inscription.

**Formule 2 cours par semaine** Remise de 107€, sur le deuxième forfait = **513€**

soit pour les 2 forfaits , 1 chèque de 461€, 2 chèques de 336€, 1 chèque licence 25€

Tarif pour la formule **carte de 10 cours Poney/cheval > à 8 ans et plus**, veuillez libeller à l'inscription :

PRIX formule carte de 10				EUROS
libellé	P.U. HT	taux de TVA	TVA	P.U. TTC
Droit d'accès aux installations	143.26	5,50%	7.87	151.14
Enseignement	64.88	20%	12.97	77.86
			<b>TOTAL</b>	<b>229,00</b>

Et pour la LICENCE FFE (pas de TVA)

**25,00**

Pour la **formule carte de 10 cours Poney/cheval > à 8 ans et plus**, veuillez libeller à l'inscription un chèque de **229€ et un chèque de 25€**

**A lire attentivement**

### **Modalités d'inscription**

Inscription possible selon les disponibilités.

Après nous avoir consulté, compléter et signer le Contrat d'inscription, les fiches médicales et de liaison y joindre le règlement.

Remettre au club ou dans la boîte aux lettres du club, ou envoyer le dossier par la poste **avant le 6/9/2019**

### **PLANNING 2019/2020**

Organisation :

- Cette année débutera plus tôt en septembre et se terminera plus tard :  
Les cours, dont chaque séance dure 1h (plus 15 mn avant et 15mn après), auront lieu les mercredis et les samedis et débuteront le mercredi 18/9/2019, semaine 38.  
Ils se termineront le 16 mai.
- Il n'y aura pas cours pendant les vacances scolaires.  
Des stages de préparation aux galops auront lieu pendant les vacances de Pâques.  
Le passage des galops et la fête du club auront lieu le 3 mai.
- Il est possible que des stages aient lieu pendant la première semaine des vacances de Toussaint suivant la demande.